COMMUNE de
HUISSEAU-SUR-MAUVES
45130

Bulletin municipal

Au fil des Mauves

Huisseau-sur-Mauves entre Beauce & Val de loire

N° 183
Juin 2023

Edito	2
Vie Municipale	3
Vie Sociale	9
Bilan comptable	10
Vie associative	13
Infos diverses	18

« Tous concernés pour trouver un médecin pour Huisseau sur Mauves ! Faisons jouer Le bouche à oreille, c'est souvent le plus efficace pour aboutir... »

COMMUNE de
HUISSEAU-SUR-MAUVES
45130

La commune de Huisseau-sur-Mauves

Recherche un médecin

Travail pluriprofessionnel avec :

- infirmière en pratique avancée
- pharmacienne
- ostéopathe
- CPTS Ouest Loiret
- EHPAD

Dans un village attractif :

- 20 km d'Orléans
- ligne SNCF Paris/orléans/Tours
- 1 800 habitants avec écoles, commerces (boulangerie, coiffeur, traiteur, bar)

Cabinet médical :
agréable situé à l'emplacement d'une ancienne église du 13ème siècle

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la mairie au
02 38 80 73 73

N° 183
Juin 2023

Edito du Maire

En ce début d'été c'est un vrai plaisir de voir les jeunes sur le city park ; s'il n'y a pas de contre ordre, il sera inauguré le 9 septembre 2023 et l'aménagement des abords se fera au cours de l'été.

CONCERT BRASS BAND
Nous allons avoir la chance d'accueillir le Brass Band du Val de Loire au mois d'octobre.
Ce Brass Band est l'un des plus anciens (40 ans). Cette formation se produit sur des scènes internationales et l'excellence de sa qualité n'est plus à faire.
Merci à son chef Uxellois qui nous permet de bénéficier d'un concert de grande qualité.

TONTE DES PELOUSES
Les beaux jours étant au rendez-vous aussi, il n'est pas nécessaire d'établir un arrêté d'horaire pour la tonte.
Des recommandations et le civisme devraient suffire.
De plus les avions qui survolent notre commune ne s'occupent pas des horaires…

RECHERCHE DE MEDECINS
Nous sommes toujours activement à la recherche d'un médecin.
Il est regrettable de constater les raisons du manque de médecins généralistes.
Un grand pourcentage n'exerce pas en médecine générale et préfère, pour des raisons que nous pouvons tous imaginer, exercer de la médecine de confort et « esthétique ».
En ce moment, les hôpitaux « tournent » en grande partie grâce aux internes (10 ans d'internat aujourd'hui, avant 8 ans…).
Les médecins choisissent des régions où le climat est plus estival et des régions où ils sont allés en vacances, mer, montagne.
Les métropoles et les villes qui ont les moyens offrent des primes et des conditions que des villages ne peuvent se permettre.
Eh oui, avoir une maison de santé, électoralement, ce peut-être utile…
Il faut espérer que la jeune génération de praticiens qui ont fait dix ans d'études, se souvienne pour quelles raisons ils ont choisi ce métier basé aussi sur la vocation et l'engagement.
Nous avons besoin de soins en régions de plaine, dans nos communes et les régions où il n'y a pas de CHU (Centre Hospitalier Universitaire.

GENS DU VOYAGE
De nouveau nous avons eu la venue de « campeurs » sur notre terrain à la salle des fêtes.
Comme à leur habitude, ils s'installent sans y être invités, utilisent l'eau, l'électricité aux frais de tous ; en nous laissant pour compensation en cadeau leurs déchets.
Nous pouvons nous poser des questions à savoir : sommes-nous tous égaux devant la loi ?

ELECTIONS SÉNATORIALES
Le 24 septembre 2023 auront lieu les élections des sénateurs.
La France compte 348 sénateurs pour une population de 64 millions d'habitants.
Les Etats-Unis en compte 100 pour une population de 340 millions d'habitants. Cela explique pourquoi nous sommes si bien représentés…
Il est aussi à noter que le nombre de députés a augmenté afin de mieux représenter les Départements qui ont vu leur population augmenter, sans pour autant diminuer le nombre dans les autres Départements.
Peut-être que la surpopulation de l'Assemblée Nationale explique le manque de civilité et de retenue dans les débats…

Les comptes rendus
de votre Conseil municipal

sont consultables en mairie sur les panneaux d'affichage et sur le site internet de notre commune où sera indiquée également la date du prochain conseil municipal.

Rendez-vous à l'adresse :
www.huisseausurmauves.fr

En ce bel été qui arrive,
je vous souhaite de vivre en famille et amis
de beaux moments intenses et joyeux.
Votre maire,

Jean-Pierre Bothereau

Cérémonie du 8 Mai

A l'invitation du Maire, du conseil municipal et de l'association des anciens combattants et victimes de guerre FNACA, la commémoration du 8 mai s'est traditionnellement déroulée au monument A la paix et la liberté place de la mairie. Dans son discours, le Maire Jean-Pierre Bothereau a rappelé que des résistants de la commune et du canton ont donné leur vie pour notre liberté. Il a ensuite lu un message de Sébastien Lecornu, ministre des Armées et Patricia Miralles, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire. En signe de transmission les enfants présents déposaient des fleurs au pied du monument, une minute de silence, la sonnerie aux morts et la marseillaise clôturaient la cérémonie.

Chasse aux œufs

La municipalité invite traditionnellement les enfants de la commune pour une chasse aux œufs en ce lundi de Pâques. La pluie a eu la bonne idée de ne pas venir. Les familles étaient nombreuses à répondre à ce rendez-vous à l'étang communal. Deux parcours ont été réalisés pour que petits et grands puissent chasser les œufs en toute tranquillité. Un concours de paniers décorés était organisé afin de récompenser les plus beaux. On a pu remarquer que d'année en année la décoration des paniers devient de plus en plus travaillée.
Le jury composé des élus présents récompensait les 3 plus beaux paniers, leur propriétaire se voyait remettre chacun un bel œuf en chocolat. La manifestation se terminait autour d'un moment de convivialité.

Tour du Loiret

Le tour du Loiret cycliste s'est déroulé du 12 au 14 mai. La première étape emmenait les coureurs de Meung sur Loire jusqu'à Patay, Le vendredi 12 en milieu de journée les 120 coureurs du peloton traversaient notre commune en direction de Baccon.

Un peu d'histoire...

Écrasée sous les bombes, assaillie de tous côtés, l'Allemagne nazie voit sa capitale Berlin investie le 30 avril 1945 par les Soviétiques. Hitler s'y donne la mort dans son bunker le même jour. Le 7 mai 1945 à Reims, le colonel général Alfred Jodl signe l'acte de reddition inconditionnelle des forces armées allemandes. Pour des questions de prestige, Staline exige une capitulation signée à Berlin par les plus hauts représentants de la Wehrmacht et des alliés. C'est donc officiellement le 8 mai 1945 que l'Allemagne capitule, ce qui met fin à la guerre en Europe. L'Allemagne est soumise à plusieurs années d'occupation.

Les tensions culminent dans l'Allemagne occupée. Elles aboutissent en 1949 à la création de deux États rivaux sur les ruines du IIIe Reich hitlérien : à l'ouest, sur les zones d'occupation américaine, anglaise et française, une République fédérale d'Allemagne (RFA), démocratique et libérale ; à l'est, sur la zone d'occupation soviétique, une République démocratique allemande (RDA), sous régime communiste.

Après la chute du mur de Berlin en 1989, la réunification des deux Allemagne est signée le 31 août 1990 et s'effectue par l'intégration de l'ex-RDA dans le système politique, économique et social de l'Allemagne de l'Ouest, sans période de transition. Pour faciliter cette intégration,des communes Ouest allemandes ont

Visite de la délégation Scheibenberg

parrainé (accompagné) des communes Est allemandes. Ainsi Gundelfinger (ouest) avec Scheibenberg (est).

Grâce au jumelage avec Meung sur Loire, Gundelfinger fait découvrir à quelques habitants de Scheibenberg les bords de Loire. C'est ainsi que tout naturellement Scheibenberg s'est rapproché de Huisseau sur Mauves en vue d'établir un jumelage.

Nous avons profité de la venue des Allemands pour échanger avec Wolfgang Andersky, (ancien maire et signataire en octobre 2000 de la charte de jumelage) et leur interprète sur quelques moments qui les ont marqués avec la réunification, la découverte de la France et de Huisseau sur Mauves.

« Avant la réunification on ne pouvait pas circuler en dehors du bloc de l'est ni voir nos familles et amis restés du côté ouest. Seuls les retraités parce qu'ils n'étaient «plus utiles» pouvaient, et encore dans certains cas seulement, retourner voir leurs familles de l'ouest... La chute du mur de fer nous a enfin permis de renouer avec nos familles et amis. Le « parrainage avec Gundelfinger côté ouest nous a fait ouvrir de grands yeux étonnés car même si nous ne manquions de rien nous ignorions et imaginions tant de choses... Le jumelage avec Meung sur Loire a été l'occasion des premiers voyages et de la découverte de l'étranger. C'était pour certains d'entre nous, nos seuls voyages et quelquefois nos seules vacances surtout dans les premières années ».

Ils ont été vivement impressionnés lors de la 1ère visite des Uxellois chez eux par la très grande émotion d'un ancien prisonnier de guerre (Emile Dabin) qui a reconnu le village de Scheibenberg près duquel il avait travaillé pendant la guerre et qui a conclu après un long moment de réflexion silencieuse « Oui vraiment maintenant la guerre est finie ... »

Autre moment émouvant pour eux lors de leur première visite de jumelage, d'être les premiers allemands après la fin de la 2eme guerre mondiale à revenir à Huisseau et au château avec dans la tête le souvenir des prisonniers de guerre, des morts, de l'occupation, des événements dramatiques des arrestations de 1943 et des déportations qui s'en sont suivis... « La page de la construction européenne était vraiment ouverte ! » nous a confié Wolfgang Andersky.

La plantation de l'arbre de l'amitié a rappelé tous les souvenirs de ces rencontres entre les deux villages là dans ce jardin même du presbytère qui avait été inauguré le 16 septembre 2001 par les deux maires à l'occasion du jumelage des deux communes.

Les Terres du Val de Loire
LES VISITES GUIDÉES
DE L'OFFICE DE TOURISME
Huisseau au temps des châteaux
28 MAI
29 JUILLET
26 AOÛT
PROGRAMME DÉTAILLÉ ICI
Inscription obligatoire
À moins de 20 minutes au sud-ouest d'Orléans
WWW.TOURISME-TERRESDUVALDELOIRE.FR
02 38 44 32 28

TRAVAUX

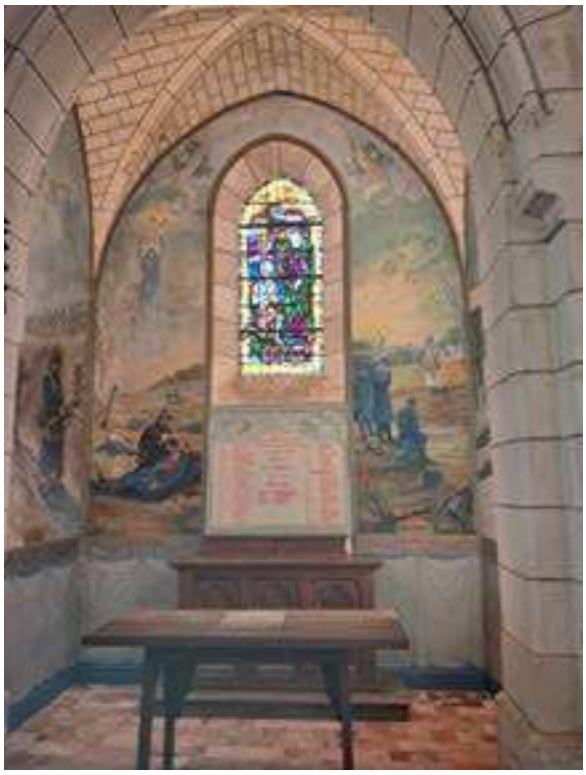

Rénovation de l'éclairage et du sol de la chapelle des anciens combattants dans l'église :

L'Association saint Pierre a fait rénover le sol de la chapelle et l'éclairage des fresques remarquables réalisées par Marius Chatouillat en mémoire des Combattants de Huisseau sur Mauves. Ces peintures couvrent 4 panneaux avec de gauche à droite Le Calvaire - le Sacrifice - Avant la bataille- Noël du prisonnier. Au centre le cénotaphe avec les 56 morts et disparus de Huisseau sur Mauves.

Marius Chatouillat, peintre de la Grande Guerre est né le 3 mars 1884 à Lorris. Il étudie aux Beaux-Arts et devient artiste peintre.

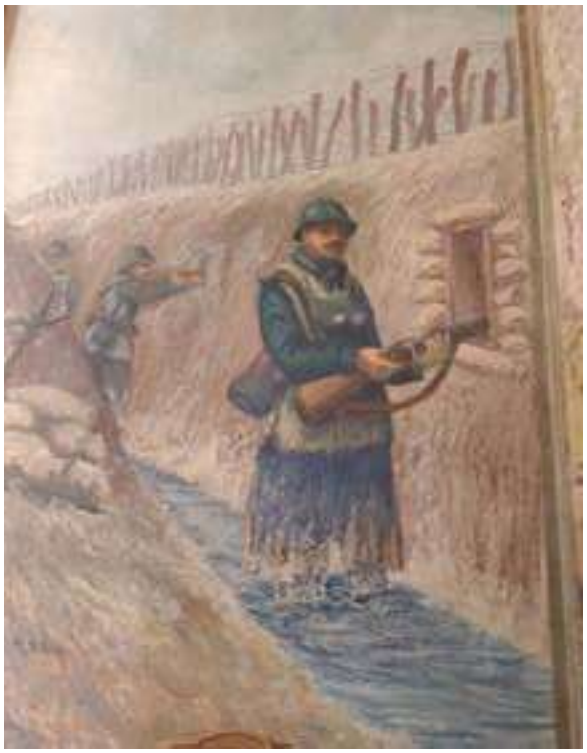

Mobilisé le 2 août 1914 (Soldat du 131ème régiment d'Infanterie), il est blessé par balle le 30 août 1914 à Fossé.
Il est fait prisonnier le 1er septembre à Heidelberg et rapatrié le 14 juillet 1915 pour blessure. Il sera amputé de la jambe droite et reprendra sa profession de peintre.

Il décède le 31 août 1959 à Saint Jean de Braye.
Marius Chatouillat a réalisé plusieurs fresques en mémoire des Anciens Combattants dans des églises du Loiret : Chaingy en 1919, puis en 1920 Saint-Ay, Huisseau sur Mauve, et Saint Cyr en Val.

Marius Chatouillat, après ce travail, qui s'étale sur plusieurs années, devient professeur de dessin à l'Institut des sourds-muets de Saint-Jean-de-la-Ruelle.

Parallèlement à ces activités il continue à peindre et à exposer, mais uniquement des natures mortes et des paysages. Il expose très régulièrement au Salon des artistes Orléanais de 1923 à 1939, essentiellement des paysages de Sologne et de bords de Loire. Ce n'est qu'à la fin de sa vie qu'on trouve des peintures de paysages faites dans le sud de la France, sur les bords de la Méditerranée.

La première guerre mondiale a été une rupture profonde dans sa vie. Elle l'a marqué dans sa chair. Il a été décoré au titre de grand invalide de la médaille militaire. Dans sa carrière de peintre, l'exécution des peintures murales apparaît comme une parenthèse, peut-être une thérapie après le cauchemar des combats. Il veut d'abord témoigner de la réalité du conflit, il veut rendre hommage à ses frères d'armes et à leur sacrifice. Un peintre qui fut un soldat et un croyant, sa peinture se veut réaliste, colorée, mais vibrante. Elle présente un réel intérêt pour comprendre le traumatisme de la guerre sur la société française.

TRAVAUX

Dégradations et Dépôts sauvages :

Depuis le début de l'année, plusieurs «tempêtes» ont sévi sur Huisseau avec des vents violents, détruisant ou abîmant pancartes de signalisation, candélabre, disparition de miroir. Malgré des demandes faites à météo France pour connaître les noms de ces «tempêtes» à répétition, ils n'ont pas su nous les communiquer…
Ces phénomènes ne viendraient pas du réchauffement climatique mais de la race humaine... enquêtes en cours ! Sachez, pour les personnes dégradant du matériel ou autres, qu'il existe des amendes et des poursuites...

Accès aux Déchetteries :

Afin de pouvoir accéder à la déchetterie de Cléry-Saint-André, et bientôt aux déchetteries de Meung-sur-Loire et Saint-Ay, il faut vous inscrire sur le site **www.ccterresduvaldeloire.fr** afin que votre plaque d'immatriculation soit lue, reconnue et que la barrière puisse s'ouvrir.
Veuillez-vous munir d'un justificatif de domicile et de vos cartes grises pour l'inscription – pour les professionnels, un extrait Kbis vous est également demandé.
Une inscription est valable pour tous les sites de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, si vous vous êtes inscrit pour la déchetterie de Cléry-Saint-André, vous n'avez rien à faire de plus!

Horaires des Déchetteries :

du 1er avril au 30 septembre

- Meung-sur-Loire (Parc d'activité les Sablons, Chemin de l'Orange) Lundi - Jeudi - Vendredi - Samedi : 9h-12h / 14h-18h - Mercredi : 9h-12h
- Cléry-Saint-André (370 Rue du Gué du Roi) Lundi Mercredi - Jeudi - Vendredi - Samedi : 9h-12h / 14h-18h
- La déchetterie de Saint-Ay (Parc d'activité les Varigoins, 13 Rue Jean Monnet) est aussi ouverte le Mardi : 9h-12h / 14h-18h

Toilettes publiques :

Les travaux sur la zone du Vivier près du terrain de football se poursuivent. Après l'implantation du City Park, les toilettes publiques ont été livrées et installées, elles sont opérationnelles. Elles seront ouvertes la journée de 8h à 22h.

FESTIVITÉ

Le vendredi 23 juin FÊTE DE LA MUSIQUE

Le 21 juin 1982, jour symbolique du solstice d'été, le plus long de l'année dans l'hémisphère Nord, était lancée la première Fête de la Musique. Quand on aime on ne compte pas ! Et cette année à Huisseau sur Mauves il y a aura deux Fêtes de la Musique, l'une sur initiative de commercants (Bar des Tourelles et Arnaud Traiteur) le 21 juin 2023, l'autre à l'initiative de la municipalité le vendredi 23 juin à la suite de la kermesse de l'APE (Association des parents d'élève).

Panneau Pocket vous donnera toutes les informations nécessaires mais retenez déjà que le vendredi 23 juin l'APE vous attend très nombreux pour soutenir leurs actions au profit des écoliers et que la fête de la musique continuera cette belle après-midi. Une buvette sera présente (boissons et restauration). Les musiciens ou chanteurs amateurs uxellois sont les bienvenus pour se produire à l'occasion de la fête de la musique.
Pour une meilleure organisation faites-vous connaître en mairie.

FESTIVITÉ

Brass Band

En 1982, créé à l'image des Brass Bands britanniques, une telle formation dans un conservatoire français, était un véritable challenge. Le Brass Band du Conservatoire d'Orléans (BBCO) devient rapidement une référence et chacun de ses concerts accueille un large public. Tous ces cornets à pistons, bugles, sachorns, trombones, euphoniums et percussions, sous la direction de Jean-Paul Leroy, professeur de trompette au Conservatoire d'Orléans, soliste de renommée internationale et ancien élève de Maurice André, démontrent avec enthousiasme que dès cette époque en France, il est tout à fait possible de faire vivre un Brass Band de qualité. Après dix années d'efforts et de passion au sein du conservatoire d'Orléans, l'ensemble prend son autonomie sous le nom de Brass Band Val de Loire (BBVL). Depuis 1999, cette formation est dirigée par Jérôme Genza, ancien élève de Jean-Paul Leroy et membre du BBVL depuis 1987.

Après des études de guitare classique, de chant, d'écriture, de musicologie, de trompette au conservatoire du X^{e} arrondissement de Paris et des cours de direction d'orchestre avec Jean-Marc Cochereau, il obtient les diplômes d'état de Formation Musicale et direction musicale de l'Ensemble des Cuivres de la région Centre pour la saison 1998-1999.

C'est pour le BBVL qu'il commence à transcrire, arranger et composer ses premières pièces, l'une d'elles permit au BBVL de remporter le 1er prix de sa catégorie au Concours National de Brass Band d'Amboise en 1995.

Basé à Orléans depuis sa création, le BBVL a aujourd'hui une notoriété nationale, confirmée à 3 reprises à l'issue de compétitions internationales de haut niveau :

- 1995 : Champion National catégorie Brass Band Français ;
- 1997 : 2ème Prix International et Prix Spécial du jury Division Supérieure ;
- 1998 : 1er prix International Ascendant 1re Division.

Le Brass Band du Val de Loire **se produira à la Salle des Fêtes de Huisseau-sur-Mauves le dimanche 1er octobre 2023 à 16h. Ce concert est exceptionnel.**

Ne tardez pas à réserver vos places dès que la billetterie sera ouverte. La salle étant réglementée pour le nombre de spectateurs

Nous vous informerons le moment venu.

Forum des Associations

En France, de très nombreuses personnes donnent de leur temps aux autres.

Les associations, c'est la vie d'un village ! Grâce aux bénévoles qui les animent sans compter leurs heures, chacun peut se divertir, partager une passion commune, pratiquer un sport, un hobby, apprendre ou se perfectionner, rencontrer d'autres personnes et même obtenir de l'aide matérielle pour soulager la vie quotidienne de tous les jours ...

A Huisseau sur Mauves, nous avons la grande chance d'avoir plus d'une dizaine d'associations actives : A.S.B.H Foot - Le CiPAH (Pêche) - Familles rurales - L'Echo des Mauves - Le Comité des Fêtes - ALEGRIA (Association au profit de la Scoliose) - A.P.E. (Association des Parents d'Elève) - ASSOCIATION APICOLE BEEAPI - ASSOCIATION LES 2 A (Théâtre) -CLUTT (Tennis de Table) - ESSENCIA DA CAPOEIRA - ENVOL HUISSEAU (l'ancien comité de Jumelage) - Le TENNIS ...

Sans ces bénévoles, la vie serait plus compliquée, moins sympathique, moins agréable. **MERCI à vous tous qui donnez de votre temps et de votre personne.**

Mais attention, ces associations ont besoin de nous : Elles ont besoin que nous leur donnions de notre temps. Elles ont besoin qu'à notre tour, nous devenions bénévoles pour les aider. C'est toujours plus facile et plus efficace quand on est plus nombreux pour organiser le vide grenier, le concours de belotte, la sortie, la rencontre ... Chaque Uxellois, avec ses richesses et ses talents, ses idées et sa disponibilité, est appelé à apporter sa pierre à l'édifice. Sans compter qu'il s'agit là d'une formidable occasion de créer du lien.

Alors ne restons pas simple consommateur. Proposons notre aide aux associations. C'est en donnant que nous recevrons ... **Le 8 septembre prochain aura lieu le Forum des associations,** un temps d'échanges, de rencontres et de recueil d'inscriptions.

Venez nombreux pour rencontrer les associations uxelloises, pour vous inscrire, mais aussi pour proposer votre aide.

Merci pour eux.

14 juillet

Les festivités de la fête nationale se dérouleront les jeudi et vendredi 13 et 14 juillet.

13 juillet : - à partir de 19 h00
apéritif offert par la municipalité
- repas républicain sur incription
- retraite aux flambeaux
- 23h00 feu d'artifice
- bal

14 juillet : - à partie de 9h00 marche
- fin de matinée et après-midi concours de pétanque.

Des informations complémentaires vous seront communiquées sur les médias de la commune : Panneau Pocket et site de la commune **huisseausurmauves.fr**.

Regroupement scolaire des écoles de Baccon, Coulmiers, Huisseau-sur-Mauves et Rozières-en-Beauce

- Les dossiers d'inscriptions 2023/2024 pour les élèves déjà scolarisés sur le regroupement ont été distribués dans chaque classe et seront à retourner au secrétariat du SIRIS pour le 30 juin .
- Les inscriptions pour le transport scolaire sont à faire par chaque famille sur le site : **https://www.remi-centreval-deloire.fr/transports-scolaires/inscriptions/** du 7 juin au 21 juillet 2023 pour tout enfant scolarisé en dehors de sa commune d'habitation.

Date des vacances d'été :
Du vendredi 7 juillet (au soir) au lundi 4 septembre (au matin)

- Comme chaque année nos élèves de CM2 du regroupement se verront remettre un dictionnaire par le SIRIS pour leur rentrée en 6ème.
Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances d'été.
- Le spectacle des enfants de maternelle du regroupement a eu lieu le vendredi 26 mai devant une salle comble.
Le thème de la représentation était « Le cirque ».
Spectacle axé sur le cirque avec la participation de Maxime intervenant de «Atout Cirque»à l'Embouchure à Baule. Nos petits jongleurs, clowns, acrobates et autres magiciens, sous la houlette de leurs institutrices et de leurs ATSEM, ont ravi le nombreux public familial.
La soirée c'est terminé sous le préau de l'école maternelle, par la vente des gâteaux préparés gentiment par quelques parents.

Centre de loisirs été 2023 :

Les inscriptions pour le centre de loisirs sont ouvertes toute l'année, mais elles se clôturent le dimanche 18 juin.
Les dates d'ouverture sont du lundi 10 au vendredi 28 juillet et du lundi 21 août au vendredi 1er septembre.
Les modalités d'inscriptions : à la semaine, avec possibilité d'une journée d'absence par semaine non facturée.
Le tarif est fonction du Quotient Familial
Thème des vacances : «Vacances champêtres et animaux»
Inscriptions (et informations complémentaires) par mail uniquement à : **centredeloisirshuisseau@orange.fr**
Programme prévisionnel à venir...
Christophe RAYNAL, directeur du service ALSH commune de Huisseau-sur-Mauves.

Bilan comptable

BILAN FINANCIER à mi -mandat

Voici 3 ans, au printemps 2020, en pleine période de crise sanitaire de la Covid 19, l'équipe municipale actuellement en charge de la gestion de la commune, s'était présentée devant les électeurs uxellois en vue de recueillir leur adhésion à un programme diversifié d'animation et de développement des infrastructures de leur village, axé sur une gestion rigoureuse des capacités financières de la commune, en continuité des engagements pris et respectés au cours du mandat précédent 2014 / 2020.
Le bilan des exercices budgétaires 2020, 2021 et 2022 nous conduit à dresser, à mi-chemin du mandat électif, un constat de satisfaction nettement positif, aussi bien en termes de gestion du quotidien et de réalisations de projets qu'en termes de santé financière de la commune.

La poursuite de recherches de financements externes pour permettre le développement de nouveaux projets

La municipalité actuelle a renforcé les engagements déjà pris au mandat précédent pour assurer un développement adapté des équipements, infrastructures, bâtiments et nouveaux services de la commune à mettre à disposition des habitants afin d'assurer confort et qualité de vie sur notre territoire et ce, en optimisant au mieux la recherche de co-financements externes de manière à limiter le recours à l'emprunt et à éviter l'augmentation des impôts locaux.
C'est ainsi qu'après les réalisations majeures du mandat 2014/2020, rappelées ci-dessous :

☛ 2015 : réhabilitation bâtiment de la Tour, place du château pour accueil du cabinet médical pour un coût **HT 163.000 €**, opération non subventionnée et financée par recours à un emprunt de 160.000 € sur 12 ans

☛ 2016 : 1ère tranche pluriannuelle de travaux de remise en état du réseau de voirie communale (route de St AY, route de Prélefort, traversée des hameaux du Creux, Grange rouge, Baracas/sortie Monerjou) pour un coût global de **HT 561.637 €**, opération non subventionnée et financée à hauteur de 220.000 € par recours à l'emprunt remboursable sur 15 ans, de 150.000 € dans le cadre d'une opération de commande groupée et préfinancé par la CCT-VL et remboursable sur 15 ans, le surplus de 191.637 € ayant été assuré par le biais de l'autofinancement disponible sur l'excédent de clôture

☛ 2018 : rénovation de l'ensemble du réseau d'éclairage public-hors bourg, avec passage en LEDS pour 210 points lumineux pour un coût total de **HT 215.000 €**, opération subventionnée à 60 %, soit 127.800 €, le surplus des dépenses, soit 87.200 €, ayant été couvert par l'autofinancement disponible

☛ 2018 : construction du bâtiment du VIVIER, destiné à l'accueil du centre de loisirs et des garderies périscolaires et abritant les nouveaux vestiaires de foot, opération réalisée pour un coût global de **HT 765.000 €**, opération financée pour partie par les subventions obtenues à hauteur de 57 % (= 436.000 €), pour partie par le recours à un emprunt de 120.000 € sur 12 ans et le surplus de 210.000 € par le biais du prêt relais court terme mis en place dans l'attente de la signature de la vente des terrains de l'ex tranche 2 du lotissement communal du Clos du Bois rosé

☛ 2019 : opération groupée de réhabilitation énergétique de 6 bâtiments communaux et construction d'une chaufferie bois pour un coût global de réalisation de **HT 1.163.257 €**, opération largement accompagnée par les financeurs publics à hauteur de près de 70 %, soit 813.257 € (l'Etat pour 223.682 €, la Région centre pour 244.000 € pour les travaux d'isolation et 126.297 € pour la chaufferie, l'ADEME pour 106.765 €, les Fonds européens pour 93.779 € et les certificats d'économie d'énergie pour 18.334 €), le surplus du besoin de financement, soit 350.000 € ayant été obtenu par le recours à un emprunt remboursable sur 15 ans, la municipalité actuelle, après avoir observé une pause sur l'exercice budgétaire 2020 et avoir analysé de manière prospective les capacités financières de la commune sur la durée du nouveau mandat 2020 /2026, a rapidement pris rang pour s'engager sur de nouveaux projets.
Ainsi, à mi-parcours de ce mandat, on peut enregistrer avec satisfaction les réalisations majeures suivantes, engagées sur la base d'un plan de financement bien encadré, ne remettant pas en cause le bon équilibre des finances communales :

☛ 2021 : acquisition d'une parcelle de terre + bois de 5.440 M^2, jouxtant l'emprise foncière sur laquelle est édifié le bâtiment Le Vivier et ce, en raison d'une opportunité de pouvoir procéder à une ouverture, vers l'extérieur, du périmètre d'activités du centre de loisirs. Cette acquisition a été réalisée en totalité sur fonds propres pour un montant de **41.390 €**.

☛ 2022 :
• travaux de voirie sur partie de la rue de Châtre (mise en place de caniveaux, reprise de voirie et accotements) pour un montant de **56.500 € HT**, financés par prélèvement sur un emprunt global de 200.000 €, mobilisé avec autres travaux routiers
• poursuite du programme de réhabilitation du réseau de voirie communale, sur le secteur du Pater
Dans le cadre d'une opération groupée avec la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, un marché de travaux a été engagé et réalisé sur l'été 2022 pour élargissement et reprofilage de la bande de roulement de la route du Pater du CD 3 à la route de Baccon, et pose de bordures et caniveaux sur des portions manquantes en traversée de hameau, cette dernière tranche de travaux ayant été à la charge de la commune pour un montant de HT 140.680 €, financés sur le disponible de l'emprunt de 200.000 €, visé précédemment.
• acquisition du bâtiment de la salle paroissiale sur proposition et volonté de l'association Saint Pierre de le maintenir dans le patrimoine communal au prix convenu de **60.000 €**
• engagement des travaux d'aménagement en espace de loisirs de la parcelle acquise en 2021 autour de la salle du Vivier et réhabilitation du terrain de basket aujourd'hui désaffecté, avec l'implantation d'un terrain multisports modulaire, type city Park. Ce projet, très important pour les activités sportives et de loisirs des jeunes, en cours de finalisation pour un coût global prévisionnel de près de **150.000 € HT**, bénéficie d'un accompagnement financier significatif de la part de l'Etat (34.600 €), de la Région (19.400 €),

Bilan **comptable**

du Département (23.108 €) et de la Caisse d'allocations familiales pour une prévision de 35.000 €, le surplus étant assuré par autofinancement.
Ces projets majeurs qui contribuent à la réhabilitation et au développement des infrastructures, des bâtiments et équipements publics communaux ont été engagés et financés sans compromettre pour autant la réalisation de dépenses d'investissement plus courantes au fil des divers budgets, tel que les interventions ponctuelles sur la voirie communale, la réfection de l'étanchéité de l'école maternelle, le remplacement de véhicules et d'équipements pour les services techniques, le remplacement de divers abribus sur la commune, l'implantation de terrains de pétanque sur un court de tennis désaffecté, l'aménagement d'un espace cinéraire au cimetière…. Et ce, toujours dans la même triple préoccupation d'assurer en fin d'exercice budgétaire une capacité d'autofinancement suffisante, de maîtriser le niveau d'endettement de la commune et d'éviter l'augmentation du taux des impôts locaux .

Une capacité d'autofinancement contenue à un niveau sécurisant

Comme l'illustre le graphe suivant

l'excédent global constaté en clôture de chacun des exercices budgétaires de 2014 à 2022, après avoir doublé de 2014 à 2016 en passant de 201.000 € à 407.000 €, se stabilise depuis 2018 au plus près de 500.000 € (514.000 € en clôture exercice 2021 et 482.000 € en clôture d'exercice 2022).
Au regard des statistiques nationales pour des communes de même strate démographique, ce niveau d'épargne est très satisfaisant, permettant ainsi d'approcher en toute sérénité une étude financière pour un projet donné.

… Et, en parallèle, un endettement contrôlé, en nette diminution

Le niveau d'endettement d'une collectivité est une préoccupation essentielle pour les élus et concourt à l'analyse financière en vue d'établir un plan de financement ainsi que pour recourir à des financements externes : celui de la commune de Huisseau sur Mauves se positionne à un niveau très acceptable, en références au moyennes nationales des communes de - 3.500 habitants.
C'est ainsi que le taux d'endettement par habitant au 1er janvier 2023 (= montant des annuités d'emprunt restant à rembourser au 31 décembre 2022/nombre d'habitants) s'établit à **575 € par habitant** contre 641 € par habitant en moyenne nationale pour les communes de - 3.500 habitants.
En outre, le graphe ci-contre qui illustre le montant annuel de la charge du remboursement de la dette (capital + intérêts), fait ressortir une diminution significative du poids de l'annuité de remboursement de la dette qui oscille entre 220.000 et 190.000 € de 2013 à 2021, pour engager une baisse significative depuis 2022 et atteindre 101.000 € sur l'exercice 2021, et ce , malgré la mobilisation de nouveaux emprunts sur ces 5 dernières années.

… Avec une fiscalité locale sans changement au niveau des taux votés pour les impôts locaux

La réforme des ressources fiscales allouées aux communes, résultant de la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales, a conduit à une redistribution des ressources fiscales entre collectivités bénéficiaires, avec compensation par l'Etat dans les situation de pertes de dotation, ce qui est le cas pour notre commune.
Ainsi la commune de Huisseau sur Mauves ne bénéficie désormais, en termes de recettes fiscales, que du seul produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, avec cependant le maintien du bénéfice du produit de la taxe d'habitation pour les seules résidences secondaires.
En application de la réforme, les parts communale et départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties sont fusionnées et affectées désormais au profit des communes : c'est ainsi qu'en comparant la feuille d'imposition de taxe foncière 2020 et 2021, on peut relever que pour 2020, il y avait 2 taux votés participant au calcul du montant à payer , l'un de 16,65 % pour la commune, l'autre de 18,56 % pour le département, alors que la feuille d'impôt foncier de 2021 ne fait plus apparaître qu'un seul taux voté au profit de la commune à hauteur de 35,21 %.
La majoration des taux applicables pour le calcul des impôts locaux étant un moyen pour une commune de générer des recettes fiscales supplémentaires lors de l'élaboration des budgets, la municipalité actuelle, comme la précédente, a toujours reconduit les taux votés les années précédentes sans changement : pour 2023, c'est donc un taux de 35,21 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et de 46,11 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties qui sera applicable sur le montant des bases de taxation retenues par l'administration fiscale pour déterminer le montant de l'impôt à payer.
Il convient de signaler que pour tenir compte de l'inflation générale, l'administration fiscale a procédé à une réévaluation des bases d'imposition de 7,1 % pour 2023 …. Incidence qui se retrouvera sur le montant à payer !

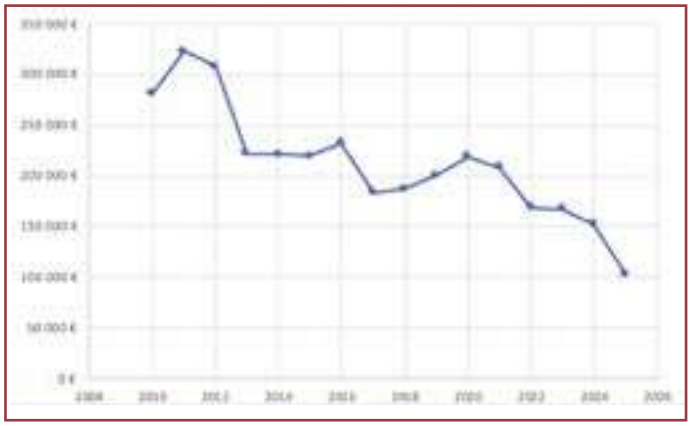

Sécurité :

Un Point de Contact Gendarmerie en mairie de Huisseau sur Mauves aura lieu le mercredi 14 juin. Vous pourrez poser vos questions, demander des conseils, ou simplement échanger avec un gendarme (l'horaire sera précisé sur Panneau Pocket).

Opération tranquillité vacances : les inscriptions en ligne sont étendues à toute la France.
Vous partez bientôt en vacances ? Afin de prévenir les éventuels cambriolages, le dispositif gratuit Opération tranquillité vacances (OTV) des services de police et de gendarmerie vous proposent de veiller sur votre logement pendant votre absence et de vous prévenir en cas d'anomalie.
Il est désormais possible de vous inscrire en ligne via FranceConnect ou remplir le formulaire disponible en ligne, l'imprimer et le déposer à votre commissariat ou brigade de gendarmerie au moins 2 jours avant votre départ ou prendre rendez-vous en ligne avec la brigade la plus proche de votre domicile.

Vigilance Solidaire de tous : Lorsque vous remarquez une voiture suspecte ou des comportements de personnes extérieures à la commune qui semblent faire des repérages en vue d'une action malveillante. Signalez-le rapidement à la gendarmerie prenez en note discrètement les numéros de plaque d'immatriculation, la marque et la couleur du véhicule ainsi que le nombre de personnes qui vous semblent vouloir faire un mauvais coup. Ce n'est pas se mêler de ce qui ne nous regarde pas ! Faisons pour nos voisins ce que nous voudrions qu'ils fassent pour nous en cas de suspicion d'exaction. Ces signalements à la gendarmerie réduisent la délinquance et nos voisins nous remercieront qu'un signalement réalisé aboutisse à un contrôle de gendarmerie dissuadant d'agir des malfaiteurs.
Merci à ceux qui le font déjà...

Le Parc des Mauves - 02 38 24 96 96

La résidence médicalisée Le Parc des Mauves accueille les seniors avec un accompagnement personnalisé, respectueux de leurs habitudes, de leurs envies et de leurs besoins.

Véritable lieu de vie, tourné vers l'extérieur et ancré dans une dynamique culturelle, toute l'année la résidence multiplie les manifestations intergénérationnelles et les échanges avec des artistes et des conférenciers.

Un tarif préférentiel est proposé aux Uxellois afin qu'ils puissent continuer à vivre dans notre cher village.

Temps fort de l'été 2023
RÉSIDENCE DU PARC DES MAUVES
(Animations ouvertes à l'extérieur)

Du 1er au 22 mai :
Exposition « Héxapodes, le design microcosmique »
Par Miguel Lebron
Le 23 mai à 16h :
Intervention de l'artiste Miguel Lebron

Le 30 mai à 14h :
Chorale des enfants de l'école maternelle de Huisseau/M.

Du 31 mai au 28 juin :
Exposition « Encre et peinture acrylique »
Par Fabienne Delavis
Vernissage le 31 mai à 17h

Le 14 juin à 15h : Dictée du Rotary participation des enfants de la ville

Le 23 juin à 15h30 :
Spectacle musical avec la chanteuse Laëtitia avec son répertoire français & international

Le 24 juin dès 9h :
Randonnée Huisseau/M. au profit d'Assopark
(asso d'aide au public atteint de Parkinson)

Le 27 juin :Journée pique-nique avec Assopark : Matinée bien-être le matin et atelier sculpture papier mâché l'après-midi

Du 6 au 27 juillet :
Exposition « Œuvres sur papier» par Nathalie Leroy
Vernissage le 6 juillet à 17h

Du 4 au 31 août :
Exposition «Tableaux inspirés de poèmes et textes poétiques »
Par Elzbieta Beaujard
Vernissage le 4 août à 17h

LES RDV DU CLIC ENTRAIDE UNION

L'atelier « Bien dans mon assiette à Saint Ay – 10 € les 4 séances
Les vendredis 2,9 ,23 et 30 juin

Le café des Aidants au Centre Associatif et Culturel à CHAINGY
Lundi 26 juin « La tendresse et la sexualité »
Contact : 02 38 74 62 40 ou dic.entraideunion@gmail.com

LA SAISON S'ACHEVE....

Nous avons effectué un stage sur le mois d'avril et nous souhaitons remercier tous les éducateurs et en particulier Micka pour l'organisation, qui est revenu dans notre région spécialement pour les enfants.
Merci également aux bénévoles pour leur aide, aux parents pour leur confiance et aux enfants pour leur participation.

UNE NOUVELLE SAISON SE PRÉPARE !!!!

Merci à tous les éducateurs bénévoles et dirigeants qui sont restés motivés toute la saison, grâce à eux le club existe et perdure.

Le Club de l'A.S.B.H recherche pour la saison 2023/2024

- Joueurs Séniors
- Joueurs U18/U19
- Joueurs U7 à U15 (année de naissance 2018 à 2008)

Pour les Séniors, contacter **Pierrick Brancourt : 06.19.40.04.93**
Pour les Jeunes, Contacter **Christophe Bellier : 06.58.34.12.21**
Le club recherche également des éducateurs, partenaires et bénévoles.
Envie de pratiquer le foot ou de vivre sa passion dans une ambiance conviviale ?

N'HÉSITEZ PLUS, REJOIGNEZ- NOUS !!!
Présidente : Mme Bouvet Florence 06.31.89.10.81

Familles Rurales

L'association Familles Rurales de Huisseau Coulmiers Rozières organise un atelier manuel pour Octobre Rose

Samedi 8 juillet entre 9h et 17h
Salle du Vivier à Huisseau sur Mauves

Venez passer un bon moment pour réaliser une création, si vous voulez repartir avec votre réalisation, celle-ci vous coûtera 2€. Sinon celles-ci seront en vente lors du marché d'automne de Huisseau sur Mauves le 8 octobre 2023 au profit de la ligue contre le cancer.
Pour cette activité, nous avons besoin de : boutons, perles, tissus, laine, rubans, etc... de couleur rose. Vos dons seront les bienvenus.

VENEZ NOMBREUX

Renseignements auprès de :
Jocelyne 06 86 69 06 63 - Marcelle 06 89 44 62 09

• L'association Familles Rurales de Huisseau Coulmiers Rozières et la mairie de Huisseau sur Mauves organisent une randonnée pour Octobre Rose le 22 octobre 2023. Tous les bénéfices seront reversés à la ligue contre le cancer.

Cordialement
Marcelle Lory

Echo des Mauves

Comme chaque année l'Echo des Mauves organise concours de Belote, sorties et repas.
Son premier concours de Belote s'est déroulé le samedi 21 janvier dernier avec 128 joueurs, bonne performance pour ce début d'année.
Une sortie le 8 juin dans la Creuse avec 45 inscriptions.
Prochaine sortie de 4 jours du 11 au 14 septembre dans les Hauts de France :

- Visite du Beffroi de Doué
- Visite de Lille en car
- Visite à Pied du Centre de Bruges
- Balade en bateaux sur les canaux
- Visite Musée de la dentelle de Caudry
- Visite de la confiserie Afchain à Cambrai
- Croisière sur l'Ourq

Prix par personne sur la base de 35/39 763€+ 32 €Assurances
Pour Tous renseignements : STEMER Jean-Marie au 07 81 33 38 03

KERMESSE

KERMESSE
Espace vert à côté de la salle des fêtes de Huisseau
VEN 23 JUIN 2023
DÈS 16h30
Structures Gonflables
Maquillage
RESTAURATION
Tour de Poney 2 Euros
A Partir de 5 Euros
BUVETTE
Tombola avec de nombreux Lots
Carte de 8 Tampons à 3 Euros
Jeu de la Bonbonnière
A gagner un Pass Annuel
Crédit Mutuel

Comité des Fêtes de Huisseau sur Mauves

Appel à tous les Uxellois

Nous habitons dans un village qui a du caractère, comme il est indiqué sous son panneau d'entrée, qui résiste à la désertification grâce notamment à des commerces essentiels, et aussi à des associations dynamiques, qui donnent une âme, une identité et relient les habitants. Le 11 juin prochain aura lieu la 35ème édition du vide-greniers annuel. Les bénévoles ce jour-là vont « être sur le pont » à 5h, voire 4h pour certains, jusqu'à au moins 20h... Les stands pour la restauration, les barrières de protection, la sono, et toute la logistique indispensable seront en place pour l'ouverture. Les saucisses, les cambiennes, les frites, les sandwiches seront prêts et servis aux alentours de midi avec le sourire. Le bar servira ce qu'on demande, dans la joie et la bonne humeur...
Dans les réunions du comité des fêtes chacun donne son avis librement, avec des arguments constructifs pour étayer, proposer, innover, créer...tout le monde est écouté, entendu, les idées sont les bienvenues, elles peuvent être discutées, rejetées, retenues. Bonne humeur et patience sont les fils conducteurs de ces réunions. L'association se compose de plus ou moins 10 personnes, nous étions plus de 20 il y a 10 ans. Toutes et tous ont été comme vous, des salariés, cadres, dans différents corps de métiers, qui vont de la restauration, en passant par l'enseignement, la logistique, l'agriculture, etc... La plupart sont au comité depuis, pour certain, plus de 40 ans. Ce sont toutes et tous des bénévoles qui donnent leur temps, leur disponibilité, leurs moyens, leur expérience et leur savoir-faire pour faire en sorte que les participants aux animations repartent satisfaits. Comme tout le monde, les organismes se fatiguent, les compétences restent mais la capacité de faire s'amenuise car des bénévoles déménagent, d'autres se battent pour rester en bonne santé, certains jettent l'éponge pour diverses raisons. Saviez-vous que ce fragile édifice est en difficulté ? En coulisse, pourtant, tous les membres jeunes ou âgés, se demandent si ce VIDE-GRENIERS NE SERA PAS LE DERNIER, si cette année ne sera pas la DERNIERE pour l'ensemble des manifestations qu'ils organisent.

Uxelloises, Uxellois, si vous voulez que toutes ces activités perdurent, voire en créer de nouvelles, que vous soyez âgés, jeunes, femmes, hommes, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail du Comité des fêtes :

cdf.huisseau45130@gmail.com

Vous pouvez aussi vous connecter sur la page Facebook :

Cdf-hsm

Le Comité des Fêtes de Huisseau sur Mauves.

Date des prochaines manifestations :

Vide-greniers	dimanche 11 juin 2023
Belote	samedi 30 septembre 2023
Marché d'Automne	dimanche 8 octobre 2023
Soirée BEAUJOLAIS	samedi 18 novembre 2023

CLUTT - Tennis de table

Saison de championnat bouclée, direction l'été…
Mais nous pensons déjà à la saison prochaine qui va commencer en grande pompe en septembre avec le week-end de fête pour les 40 ans du club les samedi 23 et dimanche 24.
A cette occasion, le Cercle Laïque Uxellois de Tennis de Table aura le plaisir d'ouvrir ses portes aux habitants de la commune pour partager un moment de convivialité et de partage autour de nos tables de ping pong et de proposer des animations liées au Tennis de Table.

Souvenir de la 1ère édition de la raCLUTT au moment de Noël

Petite séance d'entraînement, un mercredi comme les autres

Comme à chaque saison, le CLUTT participera au forum des associations de la commune afin de venir à la rencontre des uxelloises et uxellois de tous les âges (car la pratique du Tennis de Table est intergénérationnelle) afin de présenter ses activités.
Les séances d'entraînements prévisionnelles pour la saison prochaine sont le mardi à partir de 20h30, le mercredi à partir de 18h30 et le vendredi à partir de 18h30 lorsqu'il n'y a pas de compétition ce soir-là.
Un créneau « Jeunes » pourra être proposé le vendredi de 18h30 à 19h30 si nécessaire.
Si vous souhaitez pratiquer régulièrement une activité sportive, en loisir comme en compétition, dans une ambiance conviviale et amicale, n'hésitez pas à venir nous voir à l'un de ces créneaux pour faire un essai sans aucun engagement.
Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter

Eric Rivallain - Tél. : 0668558474
e-mail : eric.rivallain@gmail.com
Pour nous suivre : **clutt45130**

ENVOL HUISSEAU

Jumelage Huisseau-sur-Mauves/Scheibenber

L'amitié, à jamais

Durant le week-end de l'Ascension, notre Municipalité a accueilli la Délégation de Scheibenberg, village jumelé avec Huisseau depuis 23 ans. Elle était conduite par Tilo Ficker, représentant la Municipalité de Scheibenberg et par Wolfgang Andersky, ancien maire et signataire en octobre 2000 de la charte de jumelage avec Christine Lescaut, alors maire de Huisseau sur Mauves.

Le programme proposé par Envol Huisseau a ravi l'ensemble des participants. Nous avons bien ri, bien profité des produits locaux, lors de la croisière sur la Loire, à Sigloy. Le diner officiel, organisé par la Municipalité, a été l'occasion d'échanges de cadeaux.

Les changements de modes de vie sociale et le temps qui passe nous obligent à mettre fin à ce jumelage. Au-delà de ce côté officiel, des liens très forts se sont tissés, l'amitié entre les peuples a été et restera le meilleur garant contre les incompréhensions qui peuvent conduire à la violence. La guerre en Ukraine nous le rappelle dramatiquement, nos amis de Scheibenberg dont la petite ville est proche de la République Tchèque en perçoivent les échos avec tant d'inquiétude.

Pour sceller l'amitié entre nos 2 villages, un arbre de Judée a été planté dans le jardin du presbytère. Les amitiés avec Scheibenberg perdureront, à titre privé.

La croisière-déjeuner sur la Loire a ravi tout le monde !!!

A VOS AGENDAS

France Alzheimer Loiret pour les antennes de Gien, Montargis, Pithiviers et Sully sur Loire
Plateforme pour l'agglomération orléanaise et l'ouest du département

Juin 2023

Jeudi 01 — **Tango Argentin - ORLEANS**
De 15h00 à 16h30
Tous les jeudis - Inscriptions possibles en cours d'année
Centre Social Saint Marceau – Rue Coursimault

Mardi 06 — **Groupe de Parole - MONTARGIS (Pannes) sur inscription**
De 14h à 16h - Salle « Réunion » du Pôle Santé - Rue Pasteur à PANNES

Mardi 06 — **Groupe de Parole - SULLY SUR LOIRE sur inscription**
De 14h00 à 16h - A l'Hôpital de Sully sur Loire

Mercredi 07 — **Groupe de Parole - GIEN sur inscription**
De 14h30 à 16h30 - Accueil de Jour Centre gérontologique - Rue des Cigognes

Mardi 13 — **Café Mémoire - ORLEANS**
De 14h30 à 16h30 « Promenade sur les bords de Loire,
petit café en terrasse, échanges et idées de thèmes… »
RDV à 14h30 au café, place de Loire à la Taverne (devant le cinéma Pathé)

Mardi 20 — **Groupe de Parole - PATAY**
De 14h30 à 16h
Association Beauce Val Service – 4, rue du Docteur Pierre LEGRIS

Vendredi 23 — **Halte Relais – SAINT JEAN DE LA RUELLE**
De 14h à 17h sur inscription

Samedi 24 — **Groupe de Parole Tout Public - ORLEANS**
De 10h à 12h – Maison des associations

Séjour Vacances Répit Départemental – NOUAN LE FUZELIER
Domaine de Mont-Evray - Du lundi 16 octobre au 20 octobre 2023
Séjour non médicalisé - Places limitées
Sur dossier d'inscription à retourner au plus tard le 16 juin 2023

Formations tout au long de l'année

- Formations des Aidants organisées par :
France Alzheimer Loiret et Plateforme

- Formations de Bénévoles proposées par FA 45

Pour toute adhésion ou renouvellement, inscription, renseignement
N'hésitez pas à contacter la Plateforme dès que ce logo apparait
Sinon vous pouvez joindre France Alzheimer Loiret,
avec les coordonnées ci-dessous :

Association France Alzheimer	Rester en contact	Sur le WEB
7 Levée des Capucins **45650 Saint-Jean-le-Blanc**	France Alzheimer Loiret ☎ 02.38.82.01.31 alzheimer.loiret.coordo@gmail.com Plateforme REP'AIRE ☎ 02 38 82 83 36 pfr.ouest45@rep-aire.fr	https://www.francealzheimer.org/loiret/ http://www.rep-aire.fr/

Règles de bon voisinage

Entre voisins, restons courtois ! Ne faisons pas à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'il nous fasse !
Quelques règles essentielles de bon voisinage à respecter pour le bien-être de tous :

Stop aux bruits inutiles

Le bruit porte atteinte à la santé de chacun et est également un élément perturbateur de la tranquillité publique. Il est l'une des préoccupations majeures de la vie quotidienne.
Tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs ...) ne doit pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour (tapage diurne) comme de nuit (tapage nocturne). Un aboiement continu, une mobylette qui pétarade, des jeux bruyants, des cris, des hurlements répétés, la TV ou de la musique forte ... sont autant de nuisances sonores à proscrire systématiquement.
Il est couramment admis que les appareils bruyants outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie) ou de jardinage (tondeuse à moteur, motoculteur...) puissent être acceptable de 9h à 12h et de 14h à 19h du lundi au samedi ainsi que le dimanche matin et les jours fériés de 10h à 12h. Durant les dimanches et jours fériés, il faut rester mesuré dans le bruit qui est produit. De même les bruits entre 22 heures et 7 heures du matin considérés comme du tapage nocturne sont proscrits.
Les bruits de tapage nocturne et en cas de récidive pour les tapages diurnes portant atteinte à la tranquillité du voisinage peuvent être punis de l'amende prévue pour les contraventions de 3e classe (jusqu'à 450 € ***Article R623-2 du code pénal***).

Au jardin aussi il y a des règles

Il est **interdit de brûler tout déchet à l'air libre** ou à l'aide d'incinérateur individuel. Les déchets végétaux de jardinage doivent être déposés par les particuliers à la déchetterie. En cas d'infraction, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.
http://www.loiret.gouv.fr/Politiques-pubfiques/Securite-et-risques/Risques/Protection-contre-les-risques-et-gestion-des-crises/Regfementation-des-brufages-a-f-air-fibre-des-dechets-verts-et-des-feux-de-pfein-air

Sur les routes ! Aux boues

En cette période d'irrigation **la présence de boue sur la chaussée la rend glissante et fait courir un risque aux usagers de la route.** Les chambres d'agriculture du Centre val de Loire recommandent aux agriculteur d'éviter les dépôts de boue, de signaler leur présence sur la chaussée et de les enlever lorsqu'ils présentent un risque pour la circulation.

Je vérifie - Je signale - Je nettoie.
La propreté des routes, c'est l'affaire de tous!
CF Brochure: bouechaussée centre-vafde/oire.chambres-agricufture.fr

Bien vivre avec les animaux Déjections canines

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections que leurs animaux pourraient laisser sur les trottoirs et lieux publics. Tout contrevenant est passible d'une contravention par timbre amende de 3e classe.

Respect des lieux publics de la nature et de la propriété d'autrui

Il est **interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter des mégots et des détritus,** sur tout ou partie de la voie publique et sur la propriété d'autrui, (trottoirs, bords de routes, fossés, jardins, champs, chemins…). Jeter un papier au sol, vider le cendrier de sa voiture dans le caniveau ou abandonner des déchets est rigoureusement interdit comme de rouler dans les champs des agriculteurs.

Sur les routes ! Aux plantations qui empiètent

Avec le soleil et la pluie les branches des haies des arbres et des arbustes situés en bord des rues et des routes peuvent empiéter sur la voie publique, cacher la signalisation routière et rendre la circulation dangereuse.
Si votre terrain borde le domaine public.
Attention à ne pas laisser déborder la végétation sur les trottoirs et la voie publique.
Il vous appartient de couper ou faire couper les branches de votre propriété qui empiètent sur la voie publique et peuvent faire courir un risque pour les usagers de la route.

Respectez les autres, c'est se respecter !

Les chats domestiques : des tueurs en série d'espèces protégées !

Depuis des siècles, le chat domestique est considéré comme l'un des animaux de compagnie les plus populaires et les plus aimés dans le monde entier.
Cependant, ces mignons petits félins ont également un impact dévastateur sur la faune sauvage.
Selon une étude récente menée par des scientifiques australiens, les chats domestiques tuent environ 1,3 à 4 milliards d'oiseaux et 6 à 22 milliards de petits mammifères chaque année dans le monde entier. Les chats sont des prédateurs naturels et leur instinct de chasse est souvent exacerbé lorsqu'ils sont à l'extérieur.

En France, la Ligue de protection des oiseaux (LPO) estime qu'un chat domestique en liberté «tue entre 5 et 10 oiseaux par an». Selon cette association en 2020, plus de 14,3 % des animaux accueillis dans ses sept centres de soin avaient subi une prédation exercée presque exclusivement par les chats domestiques et harets. 90% de ces animaux étaient des oiseaux, pour l'essentiel des moineaux domestiques, des merles noirs et des tourterelles turques. "Ce n'est que la partie émergée de l'iceberg compte tenu du nombre de proies abandonnées", explique la LPO.

Le problème est particulièrement aigu dans les zones urbaines et suburbaines où les chats peuvent se déplacer librement à l'extérieur. Les chats domestiques tuent souvent des oiseaux et des petits mammifères indigènes qui sont vitaux pour l'écosystème local. Ces animaux jouent un rôle clé dans le maintien de la biodiversité en aidant à contrôler les populations d'insectes et en dispersant les graines.

Les chats domestiques (estimés à 14 millions en France,) ne sont pas les seuls responsables de la prédation de la faune sauvage. Les chats errants, (estimés à plusieurs millions) qui sont souvent abandonnés ou perdus, peuvent également causer des dommages importants à la faune locale.

"Si les chats ne sont peut-être pas les premiers responsables, ils sont un facteur d'aggravation supplémentaire sur une population d'oiseaux qui est déjà en déclin".

Alors, que pouvons-nous faire pour aider à protéger la faune sauvage de l'impact des chats ? La réponse est simple : garder nos chats à l'intérieur. Les propriétaires de chats peuvent installer des enclos pour chats ou des filets de protection sur leurs jardins pour permettre à leurs chats de jouer à l'extérieur en toute sécurité sans avoir la possibilité de chasser la faune sauvage.

Les propriétaires de chats peuvent également être encouragés à faire stériliser ou castrer leur animal de compagnie. Les chats stérilisés sont moins susceptibles de se promener à l'extérieur et de causer des dommages à la faune sauvage.
En fin de compte, le problème du ravage des chats sur la faune sauvage est un problème que nous pouvons résoudre en agissant avec responsabilité. En gardant nos chats à l'intérieur et en les stérilisant, nous pouvons aider à préserver l'équilibre naturel de notre environnement local et à protéger la faune sauvage pour les générations à venir.

L'article L.211-23 du Code Rural précise, pour sa part, qu'« est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres ». Les chats, quant à eux, sont considérés comme en état de divagation lorsqu'ils sont trouvés à plus de deux cents mètres des habitations et qu'ils ne sont pas identifiés ou lorsqu'ils sont trouvés à plus de mille mètres du domicile de leur maître et qu'ils ne sont pas sous sa surveillance immédiate, ou encore lorsqu'ils sont saisis sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui et qu'ils n'ont pas de propriétaire connu.

Infos **diverses**

Tradi Pizz
Pizzas Artisanales

24/24
7J/7

NOUVEAU

Pizzas artisanales

à Huisseau sur Mauves

Chez Tradi Pizz,
des produits locaux
à l'honneur
dans chaque pizza.

Kiosque situé
sur le parking
du Moulin Laurentais

550 Rue de Châtre
Huisseau-sur-Mauves

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

DULAC Faïva	12/03/2023	ORLÉANS
GENZA DHOURY Pierre	05/05/2023	BLOIS
FULRAD-RELIMIEN Aron	28/05/2023	BLOIS

MARIAGE

MAILAGI Kausagato & ELASETO Myriama	08/04/2023
RAVEL Romain & CARVALHO MARTINS Raïssa	15/04/2023
GUILLARD Jonathan & FORÊT Alexis	06/05/2023
ARCHAMBAULT Julien & BEN ÂYAD Amina	13/05/2023
MALLET Patric & DURAND Danielle	19/05/2023
MATHIEU Valentin & CHARLES Eileen	20/05/2023

DECES

VALET Gérard	26/03/2023	SALIES-de-BÉARN (64)
PLOUCHARD Claude	11/05/2023	ORLÉANS

Vie Paroissiale

Centre Inter Paroissial
109 rue Abbé Pasty - Baule
02 38 45 28 93
www.dvo45.fr
groupementbeaugencymeun@gmail.com

Catéchisme :

06 23 47 18 43
le vendredi soir horaire sortie école

Messes dominicales

à l'église de Huisseau
Le 4e samedi de chaque mois à 18h30

Renseignements Ecoute

Père NOUGAYREDE **06 87 61 76 39**
alain.nougayrede@gmail.com

Père ROCHETAILLADE **06 74 83 90 37**
ericroc45@gmail.com

Mairie de Huisseau-sur-Mauves
118 rue du Bois de Deurre - 45130 Huisseau-sur-Mauves
Tél : 02 38 80 73 73 - mairiehuisseau@wanadoo.fr
Horaires et jours d'ouverture du secrétariat :
du lundi au samedi de 9h à 12h

Au Fil des Mauves : N°183 Juin 2023 - Dépôt légal : à parution
Directeur de Publication : Jean-Pierre BOTHEREAU
Conception et impression : Imprimerie MAGDUNOISE - 02 38 45 12 11
Commission communication : Philippe de ROBIEN, Hervé FAGOT, Michelle GAY, Guy GOUACHE, Nadège L'HELGOUALC'H, Régis SENEE, François SOUCHET.